



**LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS ANNONCE DES CHANGEMENTS AUX  
ABORDS DU LAC DES SABLES**

**Sainte-Agathe-des-Monts, le 27 mai 2024** – Dans le souci de toujours mieux desservir sa population, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts est heureuse d’annoncer l’acquisition de l’ancien terrain de mini-golf situé en bordure du lac des Sables, la transformation de la plage Sainte-Lucie en parc municipal ainsi que la venue de cours aquatiques au sein de sa programmation estivale, une première à la Ville!

**ACHAT DE L’ANCIEN TERRAIN DE MINI-GOLF**

L’acquisition de l’ancien terrain de mini-golf s’est officiellement concrétisée au début du mois, une acquisition majeure pour la Ville. Pour l’instant, des travaux mineurs sont présentement en cours afin d’agrandir le parc Lagny et d’y installer un nouveau terrain de pétanque. Ce nouvel espace du parc sera accessible à la population dès cet été. La Ville demeure toutefois en mode analyse quant à la nouvelle vocation du bâtiment et du terrain. D’ailleurs, un processus de consultation citoyenne aura également lieu à la suite de l’analyse du dossier pour recueillir l’avis de la population. Plus de détails à venir.

**CHANGEMENT DE VOCATION DE LA PLAGE SAINTE-LUCIE ET CRÉATION DE COURS  
AQUATIQUES À LA PISCINE DÈS CET ÉTÉ**

La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts annonce également la transformation de la plage Sainte-Lucie en parc public municipal, et ce, dès cet été. Le très peu de fréquentations enregistrées depuis quelques années, combinées au manque de sauveteuse.s et à la pénurie de personnel, explique notamment ce changement de vocation.

« Cette décision a été prise dans le but d’améliorer la qualité de vie de nos citoyen.ne.s et de répondre aux besoins changeants de notre communauté. Ce changement permettra à la Ville de concentrer ses ressources financières et humaines à l’entretien et à l’animation de ses autres plages municipales, et d’en maximiser les heures d’ouverture. Bien que la baignade soit désormais interdite sur les lieux, nous ferons en sorte que ce lieu devienne un lieu de rassemblement apprécié, et nous sommes convaincus qu’un parc offrira encore plus d’avantages pour tous. » a tenu à préciser le maire de la Ville, M. Frédéric Broué.

Ce nouveau parc sera conçu pour être un espace accueillant et inclusif, offrant des installations pour la détente et la socialisation. De plus, un projet de corridor de nage sur le lac des Sables passant par le parc Sainte-Lucie est présentement à l’étude afin d’offrir

## **Ici bat le cœur des Laurentides**

une diversité d'activités aux résident.e.s. Par ailleurs, la Ville tient à rappeler à ses citoyen.ne.s que deux autres plages se trouvent sur son territoire, dont la plage Tessier qui leur est exclusivement réservée.

De plus, ce changement de vocation permettra à la Ville d'offrir, pour la toute première fois, des cours aquatiques à la piscine municipale dès cet été. Les cours aquatiques seront une occasion pour les résident.e.s de tous âges et niveaux de découvrir les bienfaits de l'activité physique dans l'eau, tout en apprenant de nouvelles compétences et en renforçant leur confiance dans un environnement sûr et agréable.

« Nous invitons chaleureusement les résident.e.s à profiter de cette nouvelle offre. Les inscriptions débiteront prochainement, et les détails concernant les horaires et tarifs seront communiqués dans les jours à venir. », a renchéri M. Broué.

### **À PROPOS DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**

Ville de services au cœur des Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts a beaucoup à offrir. Avec le joyau qu'est le lac des Sables au cœur de son centre-ville, elle se démarque par sa qualité de vie en plein essor, la quantité des services professionnels et institutionnels qu'on y retrouve, de même que son offre commerciale. Sa proximité avec l'eau et la montagne en font un endroit unique et recherché. Ses plages publiques, son centre de plein air, ses sentiers de randonnée, son centre sportif Damien-Héту avec aréna et piscine, le réputé Théâtre le Patriote et la bibliothèque Gaston-Miron lui permet d'offrir à ses citoyens un milieu de vie où il fait bon vivre.

– 30 –

Information et source :

Laurie Michaud  
Responsable des communications  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts  
819-326-4595 poste 3215  
[michaud.laurie@vsadm.ca](mailto:michaud.laurie@vsadm.ca)